

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du VENDREDI 15 avril 2022**

**Conseillers en exercice** : 15

**Présents** : 11

Votants 12 (11+1 pouvoir)

MACHARD Bruno, Maire,  
BOURGEOT Alix. BUCHER Noël. CARDOT Jules. DOMINGUES Yves. CLOT Jean-Paul. FRANÇOIS Nathalie.  
GALLAND Jean-François. HURAUX Hélène. MAGUET Valérie. TISSERAND Martine.

**Absents excusés** : GAULIARD Cécile. MANTEY Josiane. MOUGIN Sébastien. PUJOL Gilbert

**Pouvoir** : PUJOL Gilbert à MACHARD Bruno

**Secrétaire** : TISSERAND Martine

**- Validation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mars 2022**

Le compte-rendu du 25 mars 2022 est validé à l'unanimité

**- Programme travaux en forêt**

Le Maire indique que le programme des travaux en forêt 2022 proposé par l'ONF s'élève à 6 060.00 € HT pour des travaux en investissement, dégagement mécanique des régénérations naturelles parcelles 34r, 42 r ; 47 , l'ONF ayant également présenté un devis pour ces travaux un montant de 6 043.95 € HT.

Le conseil municipal accepte le programme et le devis présentés par l'ONF.

*Votants : 12 (11+1 pouvoir) Pour 12*

**- Créances douteuses**

La Trésorerie nous informe que lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, une provision doit être constituée par délibération à hauteur du risque estimé par la collectivité à partir des éléments communiqués par le comptable public, Considérant le risque associé aux créances douteuses susceptibles d'être irrécouvrables, le maire propose au conseil municipal de constituer une provision semi-budgétaire pour créances douteuses à l'article 6817 «dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants» et d'inscrire :

-au budget général 2022 les provisions semi-budgétaires telles que détaillées ci-dessous : 1815,35 €x15% soit 273€ à inscrire au compte 6817

-au budget assainissement 2022 les provisions semi-budgétaires telles que détaillées ci-dessous : 4274,50 €x15% soit 642 € à inscrire au compte 6817

*Votants : 12 (11+1 pouvoir) Pour 12*

**-Subventions aux associations** Le conseil municipal décide de prévoir un crédit de 1 500 € au budget de fonctionnement et d'allouer les subventions suivantes.

<b>ADMR</b>	160 €
<b>ADP 3PPAYS AU 3 PROVINCES</b>	60 €
<b>ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE C.PEGUY</b>	100 €
<b>IL ETAIT UNE FOIS</b>	100 €
<b>MAUSOLEE AMBIEVILLERS</b>	60 €
<b>SOUVENIR Français</b>	60 €
<b>VAUVILLERS TENNIS DE TABLE</b>	300 €
<b>TENNIS Club</b>	60 €
<b>Association des Cadets de la gendarmerie De HAUTE-SAONE</b>	60 €
<b>Voyage Angleterre du collège (par collégien)</b>	23 €
<b>TOTAL</b>	983 €

*Votants : 12 (11+1 pouvoir) Pour 12*

➤ **BUDGET ASSAINISSEMENT**

**Fonctionnement**

Dépenses

<b>chapitre</b>	<b>montant</b>
011 charges à caractère général	8 723.00 €
012 charges personnel et frais assimilés	8 175.00 €
022 dépenses imprévues fonctionnement	1 000.00 €
023 virement à la section investissement	0.00 €
042 opérations d'ordre en section	13 500.00 €
65 autres gestions courantes	200.00 €
66 charges financières	500.00 €
67 charges exceptionnelles	15.00 €
68 dotations aux amortissements	642.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 755.00 €</b>

Recettes

<b>chapitre</b>	<b>montant</b>
002 excédent antérieur reporté	58 443.02 €
042 opération d'ordre en section	1 192.00 €
70 ventes prod fab, prestation service	41 000.00 €
75 autres produits gestion	1 200.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>101 835.02 €</b>

*La section de fonctionnement présente un excédent de : 69 080.02 €*

**INVESTISSEMENT**

Dépenses

<b>chapitre</b>	<b>montant</b>
040 opération d'ordre en section	1 194.00 €
16 emprunts et dettes assimilés	4 800.00 €
21 Immobilisation corporelles	312 932.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>318 926.00 €</b>

Recettes

<b>chapitre</b>	<b>montant</b>
001 Excédent antérieur reporté	106 082.48 €
40 opération d'ordre en section	13 460.00 €
13 subvention d'investissement	172 900.00 €
16 emprunts	100 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>392 608.48 €</b>

*Le résultat de la section investissement présente un excédent de 73 682.48 €*

### **- Proposition vente terrain à coté étang.**

Suite à l'abandon du projet d'implantation sur la commune d'un hébergement pour personnes âgées par AGE ET VIE, il est envisagé de céder une parcelle de ce terrain pour un projet de maisons individuelles pour seniors à un entrepreneur.

Ce projet demande réflexion, car les conseillers privilégient l'implantation d'une structure d'accueil adapté aux personnes âgées en perte d'autonomie et qui serait géré par un organisme qui assure un accompagnement personnel du locataire (genre foyer-logement).

### **- Défense incendie : pose citerne souple**

Il est inscrit au budget la fourniture et pose d'une citerne souple avec terrassement et clôture pour assurer la défense incendie du secteur de la déchetterie. De nouveaux devis sont à venir afin de pouvoir déposer des demandes de subventions pour aider à financer ce projet.

*Votants : 12 (11+1 pouvoir) Pour 12*

### **- Cartes avantages jeunes**

Le conseil municipal décide de poursuivre son action en faveur des jeunes en offrant aux jeunes de la commune âgés de 10 à 20 ans la carte avantage jeune destinée au moins de 30 ans.

Elles seront donc attribuées aux jeunes nés entre le 1 janvier 2002 et le 31 décembre 2012. Le maire est autorisé à signer la convention à passer pour la commande des cartes nécessaires.

*Votants : 12 (11+1 pouvoir) Pour 12*

### **- Questions diverses**

#### **Demande d'installation d'une activité de commerce ambulant**

Melle ASSATI demeurant à Dammartin sur Meuse a sollicité la municipalité pour obtenir l'autorisation de s'installer sur le territoire de la commune 2 fois par mois en vue d'y exercer un commerce de vente à emporter de plats réunionnais qui seraient cuisinés sur place avec des produits frais.

Le conseil en accepte le principe et fixe l'autorisation pour le vendredi soir sur le même emplacement que « To Pizza » après accord de Jean-Paul Clot, propriétaire des lieux.

### **- Informations diverses**

#### **Marché de pays le 19 juin**

Le marché de pays envisagé dans un premier temps le dimanche 26 juin par une association de producteurs locaux se déroulera finalement le dimanche 19 juin sous les halles.

#### **Aire de jeux pour les jeunes enfants**

Une réflexion est actuellement menée pour l'installation d'une aire de jeux pour enfants qui serait installée sur le terrain communal situé entre les étangs et le parking du pôle éducatif. Plusieurs sociétés proposant ce type d'installation seront reçues prochainement pour définir le projet et établir des devis.

Fin de séance : 23 h 30

Prochaine réunion du conseil municipal vendredi 13 mai 2022